

L'Institut national supérieur des enseignements artistiques Marseille-Méditerranée

Un institut des enseignements artistiques contemporains

*Projet présenté par Pierre Oudart en vue du renouvellement de son mandat de directeur général
Juin 2020*

Introduction

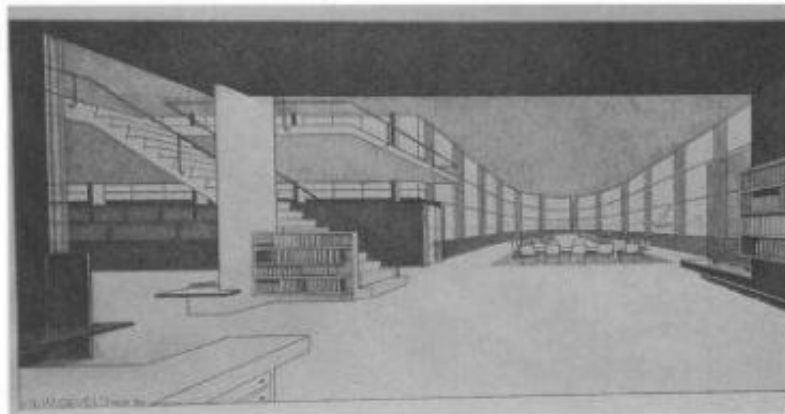


Figure1 dessin en perspective du hall d'entrée de l'Académie européenne Méditerranée par Wijdeweld (2^e version)

Cela fait trois ans, déjà, que j'ai présenté ma candidature pour diriger l'école supérieure d'art et de design de Luminy. J'ai l'honneur aujourd'hui de solliciter de la part du conseil d'administration un deuxième mandat de trois ans pour diriger l'Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille Méditerranée qui rassemble au sein d'un même établissement public de coopération culturelle (EPCC) le Conservatoire national à rayonnement régional Pierre Barbizet et l'école supérieure d'art et de design Marseille Méditerranée.

Ce rapprochement n'était pas mon intuition première, car je suis plutôt enclin à travailler sur des logiques de filières verticales, celles qui ont prévalu, par exemple, lors de la création au début des années 2000 des Pôles de compétitivité. Cependant, outre la volonté des élu.e.s de la Ville de Marseille, trois faits, dont deux historiques et un qui le deviendra certainement, sont venus modifier mon opinion et me donner la certitude que l'INSEAMM reprenait des chemins qui avaient trop longtemps été abandonnés et qui pouvaient se révéler particulièrement contemporains. Ce n'était pas mon intuition, mais c'est devenu ma conviction.

Le premier de ces faits historiques est la découverte du projet qu'avait eu André Malraux, projet avorté à cause de la mort de Le Corbusier et du manque de financement, d'installer dans les années 1960, à La Défense, l'École nationale supérieure de créateurs contemporains, établissement qui devait rassembler à Nanterre l'ensemble des grandes écoles d'enseignement artistique parisiennes depuis peu sous la tutelle du jeune ministère des affaires culturelles : une sorte de Bauhaus à la française.

Le second, encore moins connu, est notamment à l'initiative d'un peintre aujourd'hui un peu oublié, qui fut dans les années 1920 un proche de Le Corbusier, puis, dans les années 1950 et 1960, un ami de François Bret, le fondateur de Luminy : Amédée Ozenfant. Ce dernier, avec l'architecte allemand Mendelsohn et le directeur de l'Académie des beaux-arts d'Amsterdam Wijdeveld, trente ans auparavant, donc dans les années 1930, avait eu le projet de créer dans le Var, près du Lavandou et très exactement à Cavalière un peu avant le Cap nègre, l'« Académie européenne Méditerranée », établissement pluridisciplinaire au service d'un « style nouveau ».

Le projet, qui avait pourtant commencé à prendre forme, périra dans les affres de la guerre et de l'exil à Londres et aux États-Unis de ses pères fondateurs, mais aussi à cause d'un grand incendie des collines varoises. Les professeurs étaient déjà pressentis, et parmi eux, des musiciens, dont le compositeur, chef d'orchestre et altiste allemand Paul Hindemith...

Qu'Amédée Ozenfant ait été par la suite régulièrement invité au Black Mountain College, alors qu'il résidait à New York et enseignait dans l'école d'art qu'il avait créée, école où étudia notamment Roy Lichtenstein, aurait suffi à me convaincre de la pertinence du projet d'INSEAMM. J'ai d'ailleurs l'intuition, sans en avoir la preuve, que lors de leurs rencontres, Ozenfant et Bret, ainsi que Barbizet¹ ont évoqué ce projet, mais aussi le Black Mountain College. J'ai longtemps cherché le trait d'union possible entre Luminy et le Black Mountain, ce pourrait bien être Amédée Ozenfant.

Le troisième fait est la nomination en septembre 2019 de Raphaël Imbert comme directeur du Conservatoire. Ce sera sans nul doute un fait historique, lui aussi.

L'époque est incertaine. Elle nous oblige à inventer. Le projet que je propose ici et qui s'appuie sur les équipes de l'école d'art et de design et celles du conservatoire – que je connais encore moins bien – se veut un projet d'invention que j'espère à la mesure de Marseille et de la métropole.

¹ Ozenfant meurt en 1966, donc avant le transfert à Luminy de l'école d'art et les rencontres entre Bret et Ozenfant se déroulaient donc au Palais Carli, où les deux directeurs de l'école d'art et du conservatoire avaient des appartements de fonction sur le même palier.

Table des matières

L'Institut national supérieur des enseignements artistiques Marseille-Méditerranée	1
Un institut des enseignements artistiques contemporains.....	1
Introduction.....	1
Esquisse de bilan du mandat de trois ans de directeur de l'école supérieure d'art et de design Marseille Méditerranée (ESADMM) : 2017 / 2020.....	4
La responsabilité pédagogique.....	4
La responsabilité artistique	5
La responsabilité territoriale	6
La responsabilité administrative et financière	9
Éléments de conclusion de ce premier bilan.....	11
Inventer les enseignements artistiques contemporains & Renouveler la création contemporaine	12
La responsabilité contemporaine	12
La responsabilité éthique	17
L'INSEAMM – « l'anti paquebot »	18
INSEAMM V2	20
Redonner une unicité au site de Luminy : l'institut des métiers d'art de Luminy.....	20
Extension du système archipélisque : le Système territorial d'enseignement artistique Marseille Méditerranée (ou Métropole).....	21
Conclusion	22

Esquisse de bilan du mandat de trois ans de directeur de l'école supérieure d'art et de design Marseille Méditerranée (ESADMM) : 2017 / 2020

En juin 2017, présentant ma candidature, je l'avais articulée autour de trois axes, qui étaient trois responsabilités qui devaient fonctionner ensemble à l'instar d'une turbine : la responsabilité pédagogique ; la responsabilité artistique et la responsabilité territoriale. J'y ajoutais une quatrième : la responsabilité administrative et financière.

Trois ans plus tard, ces trois responsabilités me paraissent toujours pertinentes. J'en ajouterai deux, cependant, la responsabilité contemporaine et la responsabilité éthique. Je m'en expliquerai plus loin.

Qu'est-ce qui a été accompli pendant ces trois premières années ? Paradoxalement, ce premier mandat aura été un mandat de consolidation. Le passage en EPCC, remarquablement effectué, devait encore s'actualiser dans les enseignements et la recherche. Parfois, la confiance devait être regagnée. Certains chantiers devaient être relancés, d'autres abandonnés et déclarés infructueux. De nouveaux chantiers devaient être imaginés et lancés. Somme toute, ce n'est rien d'autre que les missions ordinaires d'un chef d'établissement.

Les chantiers que j'évoquerai sont en cours, car ce sont des chantiers de fond, des chantiers de transformation qui s'inscrivent dans l'histoire longue de l'institution.

La responsabilité pédagogique

Sur ce terrain, mon action a consisté et consistera toujours en premier lieu à mettre les étudiantes et les étudiants au centre de l'institution et à les associer davantage à la prise de décision. Les institutions ont une tendance quasi naturelle à s'éloigner de ce qui les fonde. Maintenir ce cap demande en conséquence une attention de chaque instant.

C'est ainsi que depuis octobre 2017 :

- une place plus importante a été donnée aux délégué.e.s des étudiant.e.s, notamment au moment des évaluations semestrielles ;
- des réunions semestrielles avec les délégué.e.s ont été instituées ;
- une réflexion a été engagée sur les modalités d'évaluation des étudiant.e.s ;
- une réflexion sur de nouvelles modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) a été engagée ;
- le parcours de professionnalisation a été renforcé et intensifié pour l'option « art » ;
- le Conseil scientifique et pédagogique, instance représentative, a été transformé en Conseil de la recherche, des enseignements et de la vie étudiante (CERVE) qui rassemble les délégué.e.s des étudiant.e.s, les coordinatrices et coordinateurs d'année, le Service de la recherche, des enseignements et de la vie étudiante. Il est encore en rodage et son fonctionnement sera intensifié ;
- une référente « zéro discrimination » a été désignée pour pouvoir recueillir les témoignages des lanceuses et lanceurs d'alerte ou des victimes ;
- des travaux ont été effectués pour rendre la cafétéria plus confortable et faire en sorte qu'elle puisse aussi servir d'espace de travail individuel et collectif. L'aménagement du patio central et du hall d'entrée suivront pendant l'année universitaire 2020-2021.

Disons-le d'emblée, il y a encore beaucoup à faire dans cette voie et ces démarches doivent être poursuivies et amplifiées. Passer d'un régime peu ou pas participatif à un régime participatif nécessite du temps et de la confiance. Il nécessite aussi une éducation, tant la question de la « démocratie » est parfois galvaudée sinon travestie.

Renforcer un sentiment positif d'appartenance à l'école en tant que bien commun sera l'un des enjeux du deuxième mandat que je sollicite.

J'inclus bien sûr dans la responsabilité pédagogique la recherche. Ici aussi, trois ans n'auront pas été suffisants pour pallier la faiblesse relative de la recherche au sein de l'école, ce qui pourrait d'ailleurs nous être reproché lors de la prochaine évaluation des enseignements par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, l'HCÉRES.

En effet, dans le champ de l'art, si le *Bureau des positions*, sous la forme de séminaires, en partenariat avec le FRAC et le MUCEM, a continué et développé son excellent travail, la formalisation des partenariats de recherche laisse encore à désirer. Certes, des avancées existent avec l'École des Hautes Études en Sciences sociales, vers un partenariat qui devrait dépasser le seul cadre du laboratoire d'anthropologie *Norbert Elias*. Mais, nous devons trouver aussi urgemment les voies et moyens de nous associer de manière plus étroite à notre grand voisin, Aix Marseille Université, à l'instar de ce que font d'autres écoles supérieures d'art, et notamment en PACA, la Villa Arson de Nice avec l'Université Côte d'Azur, dont le Vice-Président culture & arts est désormais le directeur de la Villa Arson lui-même.

Cependant, c'est en design que l'effort doit porter en priorité. Depuis plusieurs années, désormais, la recherche en design est quasiment au point mort, ce qui ne saurait durer si l'école veut continuer à prétendre conserver un deuxième cycle en design.

La responsabilité artistique

Force est de constater que nous vivons une époque charnière et la récente crise sanitaire, qui n'est pas encore terminée au moment où ces lignes sont écrites, a renforcé cette analyse. Charnière sur le plan de l'environnement, de l'économie, des technologies et des grandes polarisations de la société, cette époque sera aussi – et elle l'est déjà – charnière sur le plan de la création artistique, de l'art, du design, de la musique, du théâtre, du chant, de la danse...

Si, en 2009, le sociologue de la création artistique, Pierre-Michel Menger, publiait au seuil « Le Travail créateur. S'accomplir dans l'incertain », sans doute, en 2020, devrait-il augmenter son ouvrage pourtant déjà de 973 pages par un dernier chapitre que l'on pourrait intituler pour lui : « s'accomplir dans un *incertain incertain* ».

Car, la création artistique est évidemment en mutation elle aussi dans l'ensemble de ses composantes, depuis les conditions et les modes de production de l'œuvre, de sa diffusion et de la rémunération des artistes dans une chaîne de valeur transformée. L'INSEAMM doit en être le théâtre en temps réel, comme l'école d'art et le conservatoire l'ont été une cinquantaine d'années auparavant.

Pendant ce premier mandat, le projet, sur ces points, a consisté à renforcer les partenariats avec la scène artistique et culturelle et nous avons trouvé en cela un écho favorable chez nos partenaires du FRAC, du MUCEM, des membres de Marseille-Expos, mais aussi, du FID, du GMEM, et de la myriade de petits lieux qui se sont ouverts spontanément dans la ville à l'instigation de jeunes artistes, souvent diplômé.e.s de l'école.

Le recrutement d'un agent chargé de la programmation artistique et culturelle, qui a longtemps piloté des dispositifs d'aide à la création du Centre national des arts plastiques avant de rejoindre la Villa Médicis de Rome comme pensionnaire-chercheur, a permis de mieux structurer et de développer la programmation artistique et culturelle de l'école, de créer des MasterClass et des rendez-vous réguliers, dans le cadre, notamment, d'un séminaire de recherche mené avec différents partenaires, dont la Scène nationale du Merlan, le Centre international de poésie de Marseille (CIPM) ou encore le Centre régional d'art contemporain (CRAC) de Sète, dans la région voisine.

Il faudra aller plus loin. Il fut un temps où les expositions de l'école dans sa galerie en ville étaient saluées par les professionnels. Les partenariats engagés, notamment avec ArtCade, SissiClub ou encore l'atelier Hyph, ne permettent pas de pallier la perte de cette galerie. Ce sera l'objectif du prochain mandat que de retrouver un lieu en centre-ville où nos étudiant.e.s et nos diplômé.e.s pourront trouver un premier contact avec leurs pairs et avec le public. C'est indispensable. Un lieu est d'ores et déjà pressenti, mais il est trop tôt encore pour en dévoiler ici l'implantation.

En cela, le passage des diplômés nationaux supérieurs d'expression plastiques (DNSEP) en art et en design en juin 2019 au [mac], le musée municipal d'art contemporain, a montré la qualité des travaux des étudiant.e.s, que ce soit en art et en design, travaux que nous voyions pour la première fois présentés ensemble et en même temps.

La scène artistique marseillaise a toujours été spécifique, au fil du temps et repérée comme telle au niveau national et international. L'école en a toujours été partie prenante. Nous devons encore insister pour qu'elle retrouve le rang qu'elle avait quand François Bret ou Michel Enrici la dirigeait.

Nous en avons l'ambition et nous y parviendrons.

La responsabilité territoriale

Dans ma candidature de 2017, j'énonçais que le caractère « territorial » de l'école devait s'affirmer autrement que par une référence à son statut d'EPCC et au fait qu'elle est très majoritairement financée par la Ville de Marseille, mais aussi et surtout parce qu'elle exerce et doit exercer une responsabilité territoriale articulée aux deux autres responsabilités évoquées plus haut.

Travailler en amont de l'école d'art : l'enseignement secondaire du territoire

Cette orientation s'est traduite de plusieurs manières et notamment par l'engagement d'un travail volontariste avec les professeurs d'arts plastiques des lycées de l'académie d'Aix-Marseille, grâce à la médiation efficace de l'Inspecteur pédagogique régional M. Frédéric LEVAL. Ainsi, nous avons pu rencontrer plusieurs fois tous.te.s les enseignant.e.s d'arts plastiques de l'académie et commencé à déjouer les jeux de représentations croisées, parfois établis de longue date.

Des partenariats fructueux ont ainsi pu se nouer, notamment avec le lycée Marseilleveyre (13008) et le lycée Mendès-France de Vitrolles, lycées qui, à l'occasion de la réforme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, concentrent pour leur bassin pédagogique les enseignements en arts plastiques. Par ailleurs, chaque année, des étudiant.e.s sont mobilisé.e.s pour rencontrer, avec des enseignant.e.s de l'école, les lycéennes et les lycéens pour présenter les spécificités et les attendus des enseignements dans une école supérieure d'art et de design.

L'école d'art et le conservatoire ont la responsabilité d'être des établissements de proximité, notamment pour les jeunes économiquement les plus défavorisés. Si, s'agissant des conservatoires, le maillage des institutions, bénéficiant en cela du lointain « Plan à dix ans » que Marcel Landowski avait élaboré pour le ministre André Malraux, il n'en va pas nécessairement de même pour l'enseignement supérieur de l'art. Le fait est que pour certain.e.s jeunes du territoire, le seul espoir d'entrer dans une école supérieure d'art, c'est celui d'entrer à Marseille, à Aix, voire éventuellement à Toulon. Au-delà, les difficultés financières et logistiques liées à la décohabitation d'avec les parents rendent une inscription impossible.

Je souhaite que nous trouvions le moyen d'être plus attentifs à la sélection de ces jeunes, qui sont souvent plus jeunes et moins préparé.e.s.

Cependant, une fois admis.e.s et malgré les bourses sur critères sociaux, ces jeunes rencontrent fréquemment deux problèmes : l'impossibilité de faire face financièrement à un imprévu ; la difficulté à se procurer les matériaux et les fongibles pour leur production. Il est douloureux que des jeunes choisissent leurs modes de production artistique en fonction du coût qu'elle représente.

C'est pourquoi j'ai proposé que les cartes d'étudiant.e.s permettent, grâce au paiement dématérialisé, de bénéficier en début d'année d'une franchise de 100€ pour l'achat de matériaux dans les bases techniques.

Par ailleurs, le fonds de dotation, créé il y a plusieurs années, mais jamais doté, sera modifié dans ses statuts, doté en sollicitant des mécènes privés, et consacré aux aides d'urgence et aux aides à la production.

Enfin, l'école a été retenue par la Fondation Culture & Diversité comme partenaire du programme « Égalité des chances en école d'art et de design », et, à ce titre, nous avons engagé un partenariat avec deux lycées du territoire, le lycée Diderot et le lycée Saint-Exupéry.

Début 2020, l'école a accueilli le stage national d'immersion en école d'art des jeunes lycéen.ne.s sélectionné.e.s.

L'institut des Beaux-Arts de Marseille

Comme dans beaucoup d'écoles d'art, l'école des Beaux-Arts de Marseille organise depuis de nombreuses années des ateliers publics de pratique amateur. Dans notre école, une équipe d'artistes-enseignant.e.s est dédiée à ces activités. Ce n'est faire offense à personne que d'affirmer qu'à mon arrivée, cette partie de l'activité de l'établissement n'avait pas été identifiée comme stratégique et que ces enseignant.e.s étaient un peu délaissé.e.s.

Je saisis cette occasion pour exprimer ma reconnaissance à l'équipe pour son accueil et pour son enthousiasme dans le développement de nouveaux projets.

Les ateliers publics sont de grande qualité, notamment ceux menés en partenariat avec l'APHM pour les publics empêchés et pour lesquels un financement fléché a été demandé à la DRAC.

C'est à eux que nous devons la classe préparatoire. Elle est entièrement de leur initiative. Depuis la rentrée 2018, cette classe préparatoire a été installée dans les locaux de l'école. Nous avons sollicité l'agrément du Ministère de la Culture, que nous venons d'obtenir avec un rapport élogieux de l'inspection.

Ce sont eux encore qui ont accepté de se lancer dans l'aventure du « Certificat de formation professionnelle de plasticien intervenant (CFPI) » avec détermination et compétence, malgré un commencement chaotique dû à des problèmes matériels puis à l'épidémie de COVID-19. C'est le premier pas de l'établissement dans le secteur complexe de la formation professionnelle.

Je m'attacherai à renforcer encore la place et le rôle de cette équipe au sein de l'INSEAMM.

Maison-Blanche – le 9-10^e arrondissement

Grâce à Monsieur le Maire du 9-10^e, M. Lionel Royer-Perreaut, à Madame l'élue à la culture, Mme Anne-Marie d'Estienne d'Orves, notre présidente, et à leurs équipes, notamment Monsieur Gérard Toubiana, l'école est inscrite dans son territoire de proximité. Cette inscription a aussi été rendue possible grâce au suivi attentif de la responsable de la professionnalisation et des stages de l'école.

Nous participons, depuis de nombreuses années, à la manifestation très originale et de qualité « Les Arts éphémères » où, chaque année, des étudiant.e.s, des diplômé.e.s et des élèves des ateliers publics sont sélectionné.e.s.

Par ailleurs, plusieurs fois, M. Royer-Perreaut a orienté vers l'école des promoteurs immobiliers participant au programme « un immeuble – une œuvre » parrainé par le Ministère de la Culture. Une commande d'œuvre in situ a ainsi pu être passée à des diplômé.e.s de l'école pour un programme ambitieux de logements à La Panouse.

Enfin, des étudiant.e.s de l'école ont répondu présent.e.s à l'invitation de la mairie de réaliser un ensemble d'œuvres, peintures et sculptures, à l'orée de la nouvelle piste piétonnière et cyclable du long de l'Huveaune à Dromel sur le thème « Natures urbaines ». La qualité de ces œuvres a été soulignée et, déposées sur le site peu avant le confinement, elles n'ont pas été dégradées.

Cette dimension d'ancrage de l'école dans son territoire de proximité immédiate sera renforcée. C'est aussi l'expression de la responsabilité sociétale de l'établissement.

Agir en réseau

L'ancrage territorial de l'école s'exprime aussi par un travail en réseau avec les autres acteurs du territoire.

École(s) du sud

Le réseau régional des écoles supérieures d'art publiques, nommé École(s) du sud, rassemble les écoles d'Arles (École nationale de la photographie) ; Avignon, Aix, Marseille, Toulon (art et design), Nice (Villa Arson) et Monaco. L'école supérieure d'art de Nîmes vient de rejoindre ce réseau qui fonctionne de manière très horizontale.

Tirant bénéfice des changements successifs de directions, le réseau a pris de la vigueur, notamment en associant les enseignant.e.s et les étudiant.e.s. Ainsi, un séminaire commun a été organisé à Avignon, rassemblant pour la première fois des délégué.e.s étudiant.e.s et des enseignant.e.s outre les directrices et directeurs.

Ce séminaire a permis l'organisation d'une semaine commune de workshops et d'assurer une mobilité des étudiant.e.s entre les écoles membres du réseau.

Cette dynamique commune de travail sera accentuée les prochaines années.

La Conférence régionale des grandes écoles Provence Alpes Côte d'Azur

À l'invitation de Centrale-Marseille, et après cooptation par les autres membres, l'école a rejoint la Conférence régionale des grandes écoles PACA qui rassemble des écoles très diverses du territoire métropolitain et régional à l'instar de l'École des Mines Saint-Étienne à Gardanne, l'École supérieure d'architecture ou encore l'Institut d'études politiques d'Aix, dont le directeur, M. Rostan MEHDI préside cette association.

Deux projets principaux sont en cours :

- la constitution d'un Collège régionale des hautes-études permettant aux étudiant.e.s de croiser les formations ;
- un colloque événement autour de la jeunesse aujourd'hui.

Dynamique Design Sud

L'enseignement du design a le vent en poupe, au point que Kedge, l'école de commerce voisine des Beaux-Arts, en a fait l'un de ses principaux arguments publicitaires².

La Région Sud a pris l'initiative de rassembler les établissements publics et privés enseignant le design dans la région et de susciter la création d'une association : Dynamique Design Sud – DDS. L'école a adhéré à cette association qui permettra notamment une meilleure visibilité de cette offre d'enseignement supérieur dans les salons étudiants, mais aussi d'inventer en réseau d'autres initiatives liées à la recherche et au développement durable.

Marseille Expos – Printemps de l'art contemporain

À la croisée de la responsabilité territoriale et artistique se trouve l'association des lieux d'art contemporain du territoire métropolitain Aix-Marseille. L'école est non seulement membre de l'association, mais y joue un rôle plus important du fait de sa présence au Comité exécutif.

À noter que nous avons pu, grâce à Marseille Expos, plusieurs fois, pallier le manque d'un lieu en centre-ville en utilisant l'espace d'exposition de cette association situé dans le quartier du Panier.

La responsabilité administrative et financière

À ces trois responsabilités, il convient bien sûr, je le précisais aussi dans la candidature, d'ajouter la responsabilité administrative et financière. Je considère qu'elle est indissociable des orientations et contenus du projet, puisque, en dernier ressort, c'est elle qui permet que les projets artistiques, pédagogiques et de recherche peuvent voir le jour.

² Kedge BS a installé tout son enseignement de design sur le campus de Luminy avec ce slogan : « In Design We Trust »



Mon parcours professionnel antérieur, même si la fonction publique territoriale fonctionne différemment de la fonction publique d'État, me préparait je crois à assumer cette responsabilité.

Cependant, je ne m'attendais pas à trouver une administration aussi bien structurée, ayant formalisé ses procédures, en en ayant dématérialisé un grand nombre et agissant dans une sécurité juridique que beaucoup d'autres établissements pourraient envier.

C'est la force de cette structuration qui permet d'ailleurs d'envisager sans trop de crainte de fusionner avec le conservatoire, dont le budget et le nombre d'agents sont plus importants que ceux de l'école supérieure d'art et de design.

L'équipe administrative et financière de l'école est un de ses points forts, sans doute au niveau national. Il faut le souligner.

Éléments de conclusion de ce premier bilan

J'ai souhaité consacrer plusieurs pages à ce premier bilan, car, s'agissant des Beaux-Arts, les intentions que je présente ci-dessous ne sont pas radicalement différentes de celles qui ont structuré le travail accompli depuis octobre 2017. C'est un travail en cours.

J'avais aussi noté dans ma candidature que l'établissement me semblait en bon ordre de marche. Cette impression qui venait de la consultation des documents produits pour le conseil d'administration n'a pas été démentie. La preuve en a été d'ailleurs que, pendant la crise sanitaire, l'établissement a continué de fonctionner sans accroc et les agents ont à la fois géré le flux existant et préparé à grandes enjambées l'élargissement de l'EPCC au conservatoire avec une immense conscience professionnelle.

J'ai trouvé aussi une équipe enseignante motivée, très attachée à l'école, à l'enseignement de l'art et du design. Ici aussi, la période de confinement a confirmé, s'il en était besoin, la conscience professionnelle de l'équipe. Au-delà de la continuité pédagogique, les enseignant.e.s ont porté une attention personnelle à chaque étudiant.e de l'école. Je suis encore ému quand je pense que chacune et chacun a été appelé au téléphone, et souvent plusieurs fois. Ce sont les enseignant.e.s qui nous ont alertés sur la grande précarité de certain.e.s et accompagné la mise en place du dispositif d'aides d'urgence aux étudiant.t.es précaires. Ils n'ont ménagé ni leur temps, ni leurs efforts et cela doit être souligné.

Je suis profondément reconnaissant à toute l'équipe administrative et enseignante de l'école de m'avoir accueilli et fait confiance et j'espère ne pas avoir démerité.

Je souhaite remercier aussi la Direction des affaires culturelles de la Ville de Marseille, et notamment Sébastien Cavalier, pour l'attention qu'il a portée à l'école et à la fluidité des échanges administratifs entre l'établissement et les services de la Ville.

Je remercie enfin le conseil d'administration pour son soutien sans faille et en particulier, Madame d'Estienne d'Orves pour son appui constant. Cette école est en ordre de marche pour une bonne part grâce à elle, car elle a su convaincre la Ville de lui donner les moyens de bien fonctionner et a porté sans relâche son projet.

Inventer les enseignements artistiques contemporains & Renouveler la création contemporaine

On trouvera peut-être que le texte qui suit ressemble peu à un « projet » tel qu'on les voit dans les actes de candidature. J'en prends le risque et je vais m'en expliquer en utilisant une métaphore maritime, et plus particulièrement de la marine à voile, peut-être aussi en mémoire de la première implantation à Marseille, au 18^e siècle, de ce qui deviendra plus tard l'école d'art : l'Arsenal des Galères, laissé vacant après que Louis XIV eut transféré la Marine royale à Toulon.

Les temps qui sont les nôtres sont particulièrement incertains. Il y a menace de « gros temps ». Qui aurait pu prévoir que les établissements d'enseignements seraient fermés plus de trois mois et que j'aurais à signer des autorisations dérogatoires pour des déplacements depuis Castellane jusqu'à Luminy !

Dès lors, le capitaine du navire, ou qui prétend à l'être, doit tout à la fois vérifier ses instruments de navigation, bien connaître sa destination finale tout en étant prêt à changer souvent de cap pour mieux l'atteindre, ou seulement l'atteindre sans dégâts ; déployer les voiles ou au contraire réduire la voilure ; sauvegarder les passagers et ne perdre aucun membre de l'équipage.

On pourrait ajouter qu'il doit aussi être prêt à couler avec le navire. Espérons qu'il ne sera pas nécessaire de filer la métaphore jusque-là.

Ainsi, comme en 2017, je vais décrire quels seront mes instruments de navigation, d'abord, sous la forme d'un système de « responsabilités » qui doivent fonctionner ensemble, et qui sont le moteur à turbines du projet. Aux quatre responsabilités rappelées plus avant : artistique, pédagogique et territoriale, j'en ajouterai deux, particulièrement exigeantes : la responsabilité contemporaine et la responsabilité éthique.

Je décrirai ensuite le navire en état de marche qu'il convient de construire pour arriver à bon port en dévoilant quelle est la destination.

Je terminerai en esquissant comment ce même navire pourrait essaimer sous la forme d'une flotte ou au moins d'une flottille qui battraient pavillon phocéén.

La responsabilité contemporaine

Les écoles d'art tout autant que les conservatoires de musique et d'art dramatique ont des histoires longues qui s'enracinent dans celle de la société civile, des politiques éducatives, dans l'histoire politique des territoires aussi. À Marseille, en outre, ces histoires sont intimement liées, ne serait-ce que parce que les deux institutions ont été voisines jusqu'au départ à Luminy, en 1968, de l'école d'art. Dans les années 1960, l'une était dirigée par François Bret et l'autre par Pierre Barbizet.

Dans une interview recueillie pour un projet d'ouvrage, malheureusement jamais publié, écrit par un groupe de chercheuses³ qui tentent avec brio une *Histoire des arts visuels à Marseille (HAVAM)*, François Bret nous rappelle la complicité qui existait entre Pierre Barbizet et lui-même et leur ambition commune pour la scène artistique marseillaise. Ce qui est frappant, quand on parcourt ce tapuscrit, c'est que tous les acteurs interrogés s'accordent sur le fait que ces deux institutions jouaient un rôle essentiel, non seulement pour les enseignements artistiques qu'elles dispensaient, mais aussi dans la constitution et le rayonnement de la scène artistique phocéenne, dans son rayonnement territorial, national et international. Je pense que c'est cette dynamique qu'il faut retrouver.

De l'audace et de l'attention

Barbizet et Bret ont d'abord bénéficié d'une conjonction de personnalités de Marseille ou d'ailleurs et travaillant à Marseille, qui avaient envie de travailler ensemble et d'explorer des territoires nouveaux. Marcel Maréchal était à La Crieé, Marielle Latour au Musée Cantini, qui organisait les premières expositions de ce qui deviendrait « l'art contemporain ». Nous rencontrons aujourd'hui une conjonction heureuse équivalente, avec Xavier Rey, le directeur des musées de Marseille, *La Horde* au Ballet national de Marseille, Raphaël Imbert au Conservatoire, Christian Sebille au GMEM, et aussi le nouveau foisonnement des lieux associatifs tirant profit du tissu immobilier de la Ville et de sa périphérie avec tous leurs jeunes artistes sources d'invention. Je n'oublierai pas d'autres complices des arts visuels, de la musique ou de l'art dramatique, que je ne saurais citer toutes et tous.

En ce qui concerne strictement les enseignements artistiques, on retrouve la même conjonction favorable avec Omar Taïbi à l'École nationale de danse, Jean-Sébastien Steil à la FAI-AR, Éric Michel à la Cité de la musique, Marie Verdeuil aux Studios du Cours, et j'en oublie certainement.

Nous sommes toutes et tous convaincus qu'il est essentiel que nous travaillions ensemble pour inventer de nouvelles aventures. Mieux encore, nous en avons envie ! Dans cet ensemble, l'INSEAMM peut et doit jouer un rôle de catalyseur et surtout de facilitateur, dans le respect de l'identité des uns et des autres. C'est ce rôle que j'aimerais lui donner, sans aucun fantasme hégémonique.

Nos prédécesseurs ont aussi fait preuve d'audace. Quand François Bret, peintre lui-même, invite les jeunes artistes de « Supports/Surfaces » à venir enseigner à Marseille, certains applaudissent, d'autres moins. Pierre Barbizet, quant à lui, dont la devise était, selon Gérard Condé dans un article du Monde de 2002⁴ : « Tout prendre au sérieux sauf soi-même », a créé la première classe de jazz dans un conservatoire en France. On peut imaginer que tout le monde alors n'était pas convaincu de cette nécessité.

Face aux générations qui entrent dans nos établissements parce qu'elles ont choisi de faire de la création artistique un élément central de leur vie, nous avons la responsabilité d'être leurs contemporains.

³ Florence Alégria, Sylvie Amar, Claire Ayard, Sophie Caïmano, Sylvia Girel, Florence Mazzella, Elisabeth Messikian, Anne Puech, Angélique Schaller, Shirley Veer.

⁴ « Un toucher franc et coloré » *Le Monde* – 25 mai 2002

Qu'est-ce que le contemporain ?

Tous les observateurs, quelle que soit le lieu de leur observation, s'accordent sur le fait que nous avons entamé une période de rupture, sinon de crise. Que l'on nomme la période qui s'ouvre « Anthropocène » ou que, plus prudemment, on ne la nomme pas, il paraît évident que les ruptures parfois violentes que nous vivons ont un impact sur l'art et la création, la manière de concevoir, de produire et de diffuser les œuvres, leur économie... Si l'on examine rapidement l'histoire de l'art, force est de constater que tous les moments de rupture, au moins au 20^e siècle ont aussi été des moments de rupture dans l'histoire de l'art.

Je fais le pari que nous vivons d'ores et déjà cette rupture artistique, que nous devons en prendre acte, tenter de la comprendre et nous y adapter et surtout en être les acteurs.

Je ne connais pas réflexion plus pertinente et plus synthétique sur la notion de « contemporain » que celle du philosophe Giorgio Agamben, telle qu'il la livre dans son petit ouvrage qui fait référence : *Qu'est-ce que le contemporain ?*⁵, ouvrage issu de la leçon inaugurale d'un séminaire à l'Université de Venise.

Il est difficile de synthétiser ce qui est déjà très synthétique, mais, au risque du contresens, voilà ce que je retiens de ce manuel de navigation.

« ... le contemporain met en œuvre une relation particulière entre les temps⁶. »

« La contemporanéité s'inscrit, en fait, dans le présent en le signalant avant tout comme archaïque, et seul celui qui perçoit dans les choses les plus modernes et les plus récentes les indices ou la signature de l'archaïsme peut être un contemporain.⁷ »

« Le contemporain est inactuel » écrit Barthes cité par Agamben⁸.

Les temps discordants et concordants

J'ai été frappé au cours des trois années universitaires passées à Luminy par le fait que l'on pouvait décrire l'école comme une « machine temporelle » complexe où tout l'art du pilotage consiste à tenter de faire coïncider des temps qui ne coïncident pas et qui pourtant ne doivent pas devenir discordants. Temps des étudiant.e.s souvent salarié.e.s par ailleurs, parfois à plein temps ; temps des enseignant.e.s artistes chercheuses et chercheurs qui concilient leur création et leur recherche, ce pourquoi elles et ils ont été nommés avec les contraintes de l'année universitaire ; temps de l'administration, temps de l'annuité budgétaire qui ne coïncide jamais avec le reste ; temps de l'achat public versus l'immédiateté et l'urgence de la demande...

Et pourtant...

⁵ Giorgio Agamben *Qu'est-ce que le contemporain ?* Traduction de Maxime Rovere – Payot Rivages poche – 43 pages

⁶ Agamben ouvrage cité, page 39

⁷ Agamben ouvrage cité, page 35

⁸ Agamben ouvrage cité, page 8

C'est tout l'art du service de l'enseignement, de la recherche et de la vie étudiante (SERVE) que de réussir chaque année le tour de force de réussir à faire un « emploi du temps » qui concilie tout cela, sans compter le temps des workshops, des séminaires, des départs en Erasmus, des diplômes, des galeries d'essai, des diplômes...

Mais, il n'y a pas que « l'emploi du temps » qui est soumis à la discordance des temps, il y a aussi les temps de la vie, dont on sait qu'ils ne passent pas tous à la même vitesse. À n'en pas douter, pour les jeunes qui étudient, le temps est parfois plus long que pour celles et ceux qui les encadrent. C'est un tropisme anthropologique que l'on expérimente dès les premières années de l'école élémentaire.

Le conservatoire est aussi une machine temporelle complexe.

Comment faire coexister tous ces temps ?

Confronter les pédagogies

En réunissant deux institutions qui sont des machines temporelles sensibles, il faudra tenter de mêler les pédagogies de l'une et de l'autre, fort dissemblables et sans doute parfois opposées, notamment en ce qui concerne les relations entre technique et création.

Cela pourrait d'ailleurs constituer un axe de recherche que nous pourrions conduire en partenariat avec le Centre de formation des musiciens intervenants (CFMI) situé au sein de AMU. Je pense que de cette confrontation, rarement tentée en France, pourrait naître, justement « du contemporain ».

Faire entrer dans l'institution les formes qui « restent à la porte »

Recevant un jour dans mon bureau un étudiant perçu par l'équipe pédagogique comme « décrocheur », je me suis aperçu que ses absences répétées venaient en partie du fait que, artiste reconnu sur la scène nationale et internationale du graffiti, il était invité en permanence dans les festivals les plus reconnus de « street art » en Europe et au-delà. Or, ce qu'il est convenu d'appeler les « cultures urbaines » est encore resté à la porte, tant du conservatoire que de l'école d'art.

Avec Raphaël Imbert, nous portons le projet de l'y faire entrer, non pas pour « faire jeune » : le street art a au moins soixante ans, le hip hop cinquante, et le rap quarante-cinq... Ni pour faire « cool », ni pour faire « branché », mais parce qu'aborder sérieusement l'histoire des arts du 20^e et du 21^e siècle, c'est considérer et porter de la considération pour ces mouvements qui s'inscrivent résolument dans des filiations avec la peinture contemporaine, le jazz, la poésie.

Au demeurant, s'agissant des arts visuels, les arts urbains constituent le marché en pleine explosion en ces temps de disette économique et le premier « marché de droits » dans ce même secteur des arts visuels. Par exemple, la fresque de Jeff Aerosol sur un pan de mur près du Centre Pompidou et de la fontaine Stravinsky de Nikki de Saint Phalle produit plus de 15 000€ de droits de reproduction par an.

Donc, nous ferons résolument entrer les « cultures urbaines⁹ » tant au conservatoire qu'à l'école. J'assumerai des recrutements qui iront dans ce sens. Il faut cesser d'être frileux en ce domaine. Je connais des « artistes de rue » qui enseignent l'histoire de l'art et même un qui a fréquenté Andy Warhol.

Ce projet naîtra au sein de l'Institut de formation artistique Marseille Méditerranée, lieu des projets de l'INSEAMM, articulé autour de la production, de l'expérimentation, des pratiques amateurs et de la formation professionnelle dont je décrirai plus loin la structuration.

Sortir de « l'art contemporain » pour aller vers l'art contemporain

Là n'est pas le moindre des paradoxes. Il était d'ailleurs assez habile de nommer « art contemporain » l'art du 20^e siècle depuis les années 1960. C'était s'assurer par le jeu de la nomination que la période ne connaîtrait jamais de fin, se déplaçant et se renouvelant avec le temps qui passe. Las ! Toutes les époques de l'histoire de l'art ont eu une fin et l'une de leurs caractéristiques est qu'elles se sont terminées avant que la plupart de leurs « contemporains » ne le remarquent. Et ce n'est faire là injure à personne ! D'une part, l'impressionnisme, on en conviendra, est terminé depuis longtemps, mais, cela n'enlève rien à l'intérêt qu'on lui porte. L'art pariétal aussi, d'ailleurs. De la même façon que l'on sait reconnaître la qualité dans « l'art contemporain », on sait aussi reconnaître la qualité dans des formes plus « contemporaines ».

Il s'agira, en ce qui concerne les arts visuels, d'engager de nouvelles alliances entre pratique, théorie, technique, en, d'une part, tirant le bilan de l'organisation actuelle des institutions, d'autre part, en les modifiant pour mieux répondre aux aspirations des étudiant.e.s et des élèves.

Je proposerai que cela passe par une modularisation accrue des enseignements, prenant en cela, en ce qui concerne les arts visuels, leçon sur l'organisation du conservatoire.

Modulariser les enseignements, les identifier et les valoriser

Il découle des paragraphes précédents que faire fonctionner à l'unisson des institutions au bord d'une faille temporelle relèverait de la gageure. C'est pourtant ce qui sera tenté résolument.

Le mode d'organisation que je propose pour l'INSEAMM – j'y reviendrai – est un mode de fonctionnement par pôles ou par modules, qui rejette résolument le fantasme d'un « grand tout » et qui, au contraire, renomme ce qui doit être nommé comme tel et dans le même temps, revalorise ce qui doit être revalorisé.

Je propose ainsi de renforcer l'organisation par pôles de l'école d'art et de design de la manière suivante :

- pôle « image et son » ;
- pôle « peinture¹⁰ » ;
- pôle « volume » ;
- pôle « design » sous le nom de « Ateliers design de Luminy »

⁹ Appelons ces formes de ce terme inadapté faute d'avoir su en trouver un meilleur

¹⁰ On pourrait s'interroger sur la pertinence qu'il y aurait à spécifier un pôle « peinture ». C'est un choix et une assertion : depuis la nuit des temps, la peinture relève non pas d'une technique, mais d'une ontologie et c'est le principe de cette ontologie, dans toute la diversité de ses pratiques, qu'il s'agit de rétablir.

On pourrait tout aussi bien substituer au terme « pôle » celui de « département », si celui-ci n'entraîne pas l'idée de territoires bordés et étanches, idée qu'il ne s'agit évidemment pas de promouvoir.

S'agissant du conservatoire, je laisserai bien sûr Raphaël Imbert faire des propositions allant – ou non – en ce sens.

Chaque pôle, à l'instar des ateliers techniques, disposera d'une enveloppe budgétaire identifiée, tant pour les fongibles que pour les invitations de personnalités. Ces invitations seront coordonnées et mises en perspectives par le coordinateur des activités de recherche et de la programmation artistique et culturelle.

La responsabilité éthique

La responsabilité éthique d'une institution comme l'INSEAMM va au-delà de la seule et indispensable éthique personnelle des personnes qui y travaillent. Cette dernière est acquise, indiscutable et même première. Il s'agit de définir la responsabilité éthique de l'institution elle-même, terme que je préfère à la responsabilité sociétale des organisations (RSO). Cette responsabilité éthique est d'autant plus forte quand il s'agit d'un service public qui fonctionne en grande partie grâce au financement par l'impôt.

Cette responsabilité éthique doit à mon sens s'exprimer de différentes manières :

- **une responsabilité environnementale** : tant le conservatoire que l'école d'art et de design ont un impact environnemental parfois désastreux, qu'il s'agira de réduire au maximum. Je proposerai qu'une feuille de route soit élaborée et mise en œuvre pendant les trois prochaines années ;
- **une responsabilité « morale »** : si le sexisme, la discrimination par le genre, parfois le racisme ou tout simplement ce que l'on croit être de l'humour et qui n'est vraiment pas drôle, ont pu faire partie de la culture des établissements d'enseignement artistique, ce temps est désormais révolu. Les textes juridiques en la matière sont clairs et précis et ils seront appliqués. Cela ne signifie pas donner droit à quelques « Torquemada » en mal de tribunaux expéditifs, mais bien d'appliquer le droit, dans toutes ses composantes, qui relèvent en la matière d'ailleurs principalement du droit pénal : la lutte contre le harcèlement moral ou sexuel ; la prévention de la diffamation et sa sanction si elle est avérée ; le respect de la liberté de création ;
- **Une responsabilité démocratique** : les établissements d'enseignement artistique sont encore institutionnellement trop peu démocratiques. Une fois ceci énoncé, il convient immédiatement de rappeler que toute démocratie fonctionne par son organisation et ses règles. Je souhaite passer d'une démocratie représentative un peu figée à une démocratie participative se fondant sur l'expérience de chacun.e et sur l'intelligence collective. Le Conseil des enseignements, de la recherche et de la vie étudiante (CERVE) est une première tentative qui doit être confirmée.

Voilà quels sont les principaux instruments de navigation dont je me propose de me doter pour le prochain mandat que je sollicite.

Il y en a un dernier, qui est composite et qui est ma « petite personne ». Les instruments ne sont rien sans celle ou celui qui les utilise et l'on a vu maintes fois des capitaines expérimentés échouer leur bateau pour différentes raisons allant de l'obstination à la fatigue. C'est pourquoi tous ces instruments ne seront rien sans l'organisation d'un dialogue continu et permanent avec les copilotes et je sais pouvoir compter sur elles et sur eux.

L'INSEAMM – « l'anti paquebot »

La conception et le pilotage de l'Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille Méditerranée est confronté à ce qui peut sembler un oxymore, une alliance entre deux termes opposés : gagner en taille pour gagner en puissance sans perdre en agilité.

Tout d'abord, il faut rappeler que même dans son nouveau périmètre, notre établissement demeure minuscule si on le compare à Aix-Marseille Université (AMU) et à ses 80 000 étudiant.e.s. Pour autant, il n'en sera peut-être pas moins complexe à faire fonctionner, car, les universités et facultés qui composent AMU fonctionnaient, malgré leurs différences, sur la culture commune de l'enseignement supérieur et de la recherche. S'il y a une culture commune au conservatoire et à l'école d'art, elle devra être décrite et démontrée. Il sera sans doute plus simple de construire des aventures communes qui créeront une culture commune au fil du temps en s'appuyant sur ce qui les rassemble : la création artistique et sa transmission par l'expérience.

Une organisation de « groupe »

Dès les premières esquisses de l'INSEAMM, j'ai proposé d'adopter une organisation qui prenne la forme d'un « groupe » public, ce qui a pour principal avantage de permettre de conserver à chaque entité du groupe son identité et une forme d'autonomie dans une interdépendance solidaire. C'est aussi pourquoi j'ai proposé que le conservatoire ait, au sein de l'INSEAMM, un directeur de plein exercice et non un adjoint au directeur général, ce qui aurait affaibli d'emblée la fonction. Raphaël Imbert est donc directeur du conservatoire de plein exercice et membre du Comité de direction de l'INSEAMM. C'est aussi pourquoi, par parallélisme, un poste de directeur des Beaux-Arts a été créé. Cependant, je propose, pour ce deuxième mandat, d'assurer à la fois les fonctions de directeur général de l'INSEAMM et de directeur des Beaux-Arts. En effet, d'une part la multiplication des postes de directeur serait un mauvais signal, en contradiction tout à la fois avec l'air du temps et surtout le mode d'organisation plus horizontal que je souhaite mettre en place ; d'autre part, je me sens en capacité d'assumer les deux fonctions grâce à la solidité et à l'engagement des équipes qui m'entourent.

Donc, l'INSEAMM, c'est le conservatoire + l'école d'art, soit $1 + 1 = 2$

Cependant, d'emblée, cette première addition se transforme en $1 + 1 = 3$, ce qui est déjà plus surprenant, mais suscite l'intérêt.

En effet, l'intérêt de la création de l'INSEAMM réside surtout dans les nouveaux projets interdisciplinaires qui naîtront de ce rapprochement. J'en ai cité certains plus avant. Cette troisième entité, ce troisième département, c'est l'*Institut de formation artistique Marseille Méditerranée* (IFAMM). Ce département de l'EPCC, pluridisciplinaire, sera tourné vers les pratiques amateur, la formation professionnelle continue, notamment dans les domaines de la production et de la diffusion.

L'IFAMM fonctionnera par projets et non pas sur une logique administrative pyramidale. Plusieurs projets sont d'ores et déjà identifiés. Deux sont apportés par Les Beaux-Arts : les ateliers publics et le Certificat de formation de plasticien intervenant (CFPI). Un troisième est pressenti, relatif aux « cultures urbaines ». D'autres pourront naître, liés à la formation professionnelle continue dans le champ des arts visuels comme dans celui du spectacle vivant. Un chef de projet sera recruté prochainement.

Chaque projet fonctionnera avec une coordinatrice ou un coordinateur et un secrétariat administratif délégué partagé.

Mais, nous n'en resterons pas à $1 + 1 = 3$.

Si l'on quitte radicalement l'arithmétique élémentaire pour aller vers l'arithmétique modulaire, on pourrait ainsi écrire l'équation suivante : $\{[n * 1 = 1] + [(n * 1 = 1) + (n * 1 = 1)] + (n * 1)\} + xy = 1$

Cette équation n'a évidemment aucune réalité mathématique. Le premier crochet signifie que l'école des Beaux-Arts est composée de plusieurs modules, cités plus haut, fonctionnant de concert et interséants. Le second, sur le même mode vise les deux pans du conservatoire : la musique, d'une part, et l'art dramatique, d'autre part. La troisième parenthèse est l'IFAMM. Le dernier terme peut être l'école nationale de danse, qui pourrait, éventuellement un jour, passer de l'autre côté de l'accolade, mais, qui, d'ores et déjà, est liée au conservatoire par convention dans le cadre du label « rayonnement régional ».

Dans cette dernière équation, « y » est égal à 1. Mais pourrait tout aussi bien devenir 2, 3, 4... si l'on adjoint à l'INSEAMM d'autres entités. J'y reviendrai ci-dessous.

C'est cette modularité privilégiant le projet qui assurera l'agilité de l'établissement et éloignera la crainte d'une pétrification à cause d'une trop grande discordance des temps et des imaginaires.

Ainsi, le projet que je propose, ce n'est pas « je ne veux voir qu'une seule tête », mais bien « que mille fleurs s'épanouissent ».

Cela peut sembler paradoxal, mais la période de confinement dont nous sommes sortis récemment, quelles qu'aient pu en être les inconvénients, et ils ont été nombreux, nous a collectivement familiarisés avec des outils de travail collaboratif numérique dont il conviendra de généraliser et de renforcer l'usage. Il faudra éradiquer la « réunionite » et privilégier la concertation et les réunions de projet, de la conception à l'évaluation en passant par la mise en œuvre. Cela suppose des tableaux de bord efficaces, simples et maîtrisés par toutes et tous. Cela suppose aussi des temps de partage réguliers, préparés, scénarisés. Cela suppose tout simplement que nous modifiions nos pratiques professionnelles, archaïques à de nombreux aspects.

Pour une application aux enseignements artistiques de la « pensée archipélique »

J'emprunte le terme de « pensée archipélique » au poète et intellectuel Edouard Glissant :

« Là où la propension archipélique soutient le divers du monde, la visée continentale au contraire imposait une unicité qui le plus souvent fut portée par les pensées de système, lesquelles s'organisaient assez vite en systèmes de pensée¹¹. » Édouard Glissant

L'image à privilégier pour l'INSEAMM est bien celle d'un archipel composé d'îles solidaires entre elles qui partagent des éléments d'une culture commune dans leur diversité première. Pour fonctionner, l'archipel doit être innervé par un système de communication efficace et souple, que l'on peut imaginer comme autant de navettes qui relient les îles les unes avec les autres. Après tout, n'est-ce pas ainsi que fonctionne depuis des

¹¹ Edouard Glissant *Philosophie de la Relation* Gallimard 2009, cité par Alisa Belanger de l'Université de Californie dans l'article « Pour une pensée archipélique des pratiques collaboratives » publié dans la revue « Paroles gelées » du Département des études françaises et francophones de l'UCLA.

siècles l'archipel vénitien ? Pour être à une encablure de l'île principale, Murano n'a jamais perdu son identité d'île des verriers, non moins que Chioggia ou même Mestre, qui n'est par ailleurs pas une île.

C'est un mode de gouvernance et de fonctionnement qui n'entre pas vraiment dans la culture de gouvernance et de gouvernement jacobine de la France, qui s'est d'ailleurs toujours méfiée de ses îles. Mais c'est un mode de gouvernance et de fonctionnement que je veux croire radicalement contemporain, car le seul potentiellement en capacité de se saisir de la complexité..

INSEAMM V2

À l'orée de ce deuxième mandat, s'il m'est accordé, qui concorde avec la mise en œuvre opérationnelle de l'INSEAMM, il convient d'ores et déjà de poser des hypothèses quant à ce que pourrait être la « V2 » de l'INSEAMM.

En effet, j'ai pu constater d'une part combien ce premier mandat est passé en flèche, comme si ce n'était que quelques mois. D'autre part, des échéances précises imposent de penser l'avenir dès maintenant.

Redonner une unicité au site de Luminy : l'institut des métiers d'art de Luminy

En 2023-2024, l'école nationale supérieure d'architecture (ENSA) va quitter le site pour un bâtiment neuf situé Porte d'Aix à Marseille, réunissant l'antenne de l'École nationale supérieure de paysage Versailles-Marseille et l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional d'Aix-Marseille Université sous le nom d'Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT). Les bâtiments occupés à Luminy par l'ENSA Marseille, établissement public administratif de l'État, appartiennent toujours à la Ville de Marseille et lui reviendront à l'issue de ce déménagement.

Il me paraît essentiel que l'unicité du site de Luminy¹² soit retrouvée par une affectation à l'INSEAMM, pour développer un nouveau projet.

Selon le principe de modularité décrit plus haut, je proposerai aux élus, à l'État et aux acteurs économiques du territoire, d'élaborer et de développer un projet autour des métiers d'art. Je sais que ce terme peut faire peur, pour ce en quoi il renvoie aux arts appliqués, champ dont les écoles d'art n'ont cessé de vouloir se démarquer. Pour autant, si l'on observe les désirs et pratiques des artistes d'aujourd'hui, on remarque un renouveau de la céramique contemporaine, tant en art qu'en design d'objet ; un engouement pour le travail de matériaux traditionnels et naturels, aussi dans un souci de responsabilité écologique ; les ateliers du CIRVA qui, depuis des décennies, animent la rencontre entre des maîtres verriers et les artistes les plus expérimentés comme les plus inexpérimentés sont submergés de demandes de résidence...

Les métiers d'art constituent en outre un secteur économique florissant qui compte plus de 38 000 entreprises en France pour 198 métiers et 83 spécialités. La région Sud est la deuxième « région métiers d'art » de France, avec plus de 4000 professionnels répartis sur l'ensemble du territoire régional.

¹² On mesure trop peu désormais combien « Luminy » dans le champ de l'art aura été une « marque » reconnue mondialement, dont il s'agit bien de redorer le blason.

Est-il nécessaire de rappeler la rencontre de Picasso et des céramistes de Vallauris, celle des artistes artisans de l'art nouveau à Nancy, pour ne citer les plus emblématiques ? L'objectif est de susciter de nouvelles rencontres qui s'inscriront dans l'histoire de la création contemporaine comme leurs aînées avant elles.

Un projet sera élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs, ainsi qu'un modèle économique réaliste et nécessairement mixte. L'Institut national des métiers d'art, la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat, Ateliers d'art de France, et d'autres partenaires potentiels seront sollicités.

Il est à noter en codicille que la lutherie contemporaine fait partie intégrante des métiers d'art et que c'est une voie qui sera, dans le cadre de l'INSEAMM, explorée.

Extension du système archipélique : le Système territorial d'enseignement artistique Marseille Méditerranée (ou Métropole)

Poursuivant la métaphore de l'archipel, les îlots de l'INSEAMM sont voisins de nombreuses îles et de nombreux ilots avec lesquels, dans un objectif de renforcement du service public, l'INSEAMM pourrait être à l'initiative d'un système territorial d'enseignement artistique¹³.

Ce système pourrait prendre la forme juridique d'un Groupement d'intérêt public (GIP), forme qui allie souplesse et respect des statuts de chacun de ses membres. Il permet notamment de faire coexister au sein d'un même GIP des structures de droit public et de droit privé. Le texte constitutif d'un GIP, approuvé par l'État est une convention qui doit déterminer sans ambiguïté ce que les membres du GIP décident d'opérer en commun.

Il s'agira donc d'apprécier l'opportunité de créer un GIP. Cependant, d'emblée, on peut considérer que cette forme juridique permettrait de renforcer les liens de l'EPCC avec l'école nationale de danse constituée sous forme associative sans avoir à se livrer à l'exercice souvent difficile d'intégration de personnels pourvus de contrats de travail de droit privé dans les grilles indiciaires des cadres d'emploi de la fonction publique territoriale. De la même façon, un rapprochement au sein d'un GIP, de l'INSEAMM et de la Cité de la musique est une voie que les dirigeants de la Cité ont envie d'explorer.

D'autres partenaires pourraient certainement être intéressés.

¹³ Il n'est pas nécessaire de chercher la définition de ce terme que j'ai inventé.

Il m'arrive dans ce document d'écrire « je ». C'est l'exercice qui veut cela, celui de la production d'un « projet » en vue du renouvellement pour trois ans d'un contrat à durée déterminée. Ce « je » doit cependant être lu comme un « nous ». Car, si je porte avec détermination tout ce qui est proposé dans ce document et que je souhaite l'incarner, c'est bien un travail d'équipe.

Et c'est le dernier point que je voudrais souligner. J'ai évoqué plus haut l'heureuse conjonction d'acteurs artistiques et culturels anciennement ou récemment marseillais. Je dois aussi évoquer l'heureuse conjonction au sein de l'établissement.

En ce qui concerne l'école d'art et de design, tous les services sont bel et bien en ordre de marche, comme je l'avais pressenti en 2017 en préparant ma candidature à la lecture des documents établis pour les réunions du conseil d'administration. Je souhaite les remercier ici pour leur soutien et pour leur loyauté sans failles. Ces équipes sont constituées de belles personnes avec qui j'ai bonheur à travailler.

Depuis sa nomination en septembre 2019, la rencontre avec Raphaël Imbert est pour moi un ressourcement intellectuel et artistique permanent et pas seulement parce que je renoue avec des territoires dont je m'étais éloigné, et notamment le jazz. Je n'ai aucun doute sur sa capacité à entraîner les équipes du conservatoire dans des aventures pédagogiques et artistiques hors du commun et je l'y aiderai. Je n'ai aucun doute non plus sur ce qu'il apportera à la création et au fonctionnement de la maison commune, l'INSEAMM.

Mais, ces conjonctions ne sont pas un hasard. Elles sont le fruit d'une politique de recrutement très libre et audacieuse tout autant que déterminée et, cela, nous savons à qui nous le devons. Je ne citerai pas son nom, déjà cité plus haut, cela pourrait la faire rougir.

En résumé, que serait l'INSEAMM ? Une utopie concrète, ancrée dans la réalité contemporaine et permettant de la révéler par ce qui n'est jamais obsolète : la création artistique.

Pierre Oudart

Juin 2020

pour la réunion du conseil d'administration de l'INSEAMM du 23 juin 2020